

**EXTENSION DU PERIPETRE**

gerard peltre

Sam 26/01/2019 17:52

À : DDTM-direction-majsp@aude.fr <DDTM-direction-majsp@aude.fr> *couv. fr***Mr et Mme PELTRE GERARD**

9, rue du 5 Décembre

11200 LUC SUR ORBIEU

Monsieur le commissaire enqueteur,

Suite à l'enquête publique concernant l'extension de périmètre de l'association syndicale autorisée du canal de Luc sur Orbieu-Ornaison-Boutenac

je me prononce contre cette extension tant que les utilisateurs non agriculteurs, qui ne possèdent que des surfaces de 500 à 1000m2 seront obligés de supporter la taxe d'équipement qui est pour l'instant de 61 euros (qui vont surement encore augmenter).

L'équité des surfaces occupées est loin d'être respectée !!! sachant que le raccordement au réseau nous est imposé d'autant que certains d'entre nous n'en a aucune utilité.

Pour information personnelle concernant ma facture d'eau de l'Asa du canal de Luc\_Ornaison et Boutenac frais de gestion : 85,26 euros  
Ma maison de 90 m2 est batie sur un terrain de 526m2 sans pelouse et avec un petit jardin

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations respectueuses

**M. et Mme PELTRE GERARD**

Adresse electronique : cocoetcocotte@hotmail.fr